



Séjours enfants / ados 2025

Les Voyageurs des Cimes
50 route de la Gare – 26340 SAILLANS
N° Agrément DDCS : 026ORG0504
Siret : 501 496 954 00055

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. MODALITÉS DE RÉSERVATION

La réservation de place sur nos séjours se fait par la plateforme HelloAsso. Les dates d'ouverture des inscriptions sont communiquées en amont. Une fois la vente ouverte vous avez la possibilité de faire la réservation d'une à deux places (d'un même genre ou de genres différents) pour un même séjour et sur plusieurs séjours en fonction des places disponibles.

Le nombre de places disponibles est limité ; au moment de la réservation de l'acompte il vous faudra choisir l'option correspondante au genre de votre enfant : "place fille et enfant minorisé de genre" ou "place garçon". Le genre correspond au rôle social (par exemple masculin ou féminin) et à l'identification à la classe d'individus qui jouent ce rôle ; le genre peut donc être différent du sexe biologique assigné à la naissance. Une tranche d'âge est précisée pour chaque séjour. Les enfants acceptés sur le séjour seront ceux qui auront l'âge indiqué lors de l'année civile en cours (exemple : en 2025 pour un séjour 6 - 8 ans pourront s'inscrire les enfants nés en 2017, 2018 et 2019). Les années de naissances acceptées pour la validation de l'inscription seront renseignées pour faciliter les démarches. Si vous ne pouvez plus sélectionner de place d'acompte cela signifie qu'il n'y a plus de place disponible avec vos critères.

Une fois les produits choisis, il vous sera demandé de remplir toutes les informations nécessaires requises pour l'enregistrement de la réservation. Votre réservation est sauvegardée 15 minutes par la plateforme le temps de remplir ces informations, passé ce délai, votre session expirera et vous devrez recommencer la réservation.

Toute réservation ne respectant pas les critères indiqués (âge, année de naissance et genre) pour la réservation sera automatiquement annulée après vérification par notre équipe et le paiement remboursé.

2. VALIDATION DE L'INSCRIPTION

Le paiement de l'acompte et de l'adhésion par carte via HelloAsso sont la première étape obligatoire pour valider votre réservation. Vous devez ensuite renvoyer la fiche d'inscription complète signée accompagnée de la fiche sanitaire de liaison pour que la réservation passe au statut d'inscription.

Pour valider complètement l'inscription, la totalité du séjour devra être réglée au plus tard 45 jours avant le départ.

Les démarches de demandes d'aides (CAF, MSA, FNAS..) se font au moment de la constitution du dossier d'inscription.

3. PRIX ET PRESTATION

Le prix du séjour inclut la prise en charge complète de votre enfant pendant la durée du séjour : hébergement, nourriture, activités, matériel spécifique pour les activités, encadrement et animation.

> Il ne comprend pas le voyage de l'enfant jusqu'au lieu du séjour.

> Il ne comprend pas le paiement de l'adhésion annuelle obligatoire de 10€ par enfant et par an, nécessaire pour pouvoir participer à nos activités.

4. AIDES

Les Voyageurs des Cimes est une association loi 1901 dont les séjours sont agréés par le Ministère de La Jeunesse et des Sports (DDCSPP). À ce titre, tous types d'aides peuvent être pris en compte (CAF, MSA, FNAS, CCAS, Conseil général, mairies, Chèques Vacances, Comités d'entreprises...).

Pour que ces aides soient déduites du prix d'inscription, les attestations et formulaires devront nous être fournis au plus tard 45 jours avant le départ du séjour.

Nous acceptons les paiements en plusieurs fois par chèque et Via HelloAsso.

Vous avez la possibilité de contribuer à ce que des enfants qui ne bénéficient pas d'aides puissent profiter de nos séjours par l'intermédiaire d'une caisse de solidarité. Pour cela vous pouvez ajouter au prix du séjour une somme supplémentaire qui sera directement utilisée pour participer aux frais d'inscription d'un autre enfant (don déductible d'impôts, à ajouter au règlement de votre séjour).

Vous pouvez demander à bénéficier de cette caisse de solidarité : l'attribution sera décidée par une commission de l'association.

5. ANNULATION

Si le nombre d'inscrits est insuffisant, nous nous réservons le droit de modifier ou d'annuler un séjour dans un délai de 15 jours avant le départ. En cas d'annulation de notre part, si une solution de remplacement vous est aimablement proposée, elle n'a aucun caractère obligatoire. Les sommes versées vous seront intégralement remboursées.

En cas de désistement de votre part :

- > Plus de 60 jours avant le début du séjour : nous vous remboursons les sommes engagées à l'exception de 35€ de traitement de dossier.
- > Entre 60 et 45 jours avant le début du séjour, nous remboursons le prix d'inscription à l'exception d'un montant de 30% du coût du séjour.
- > Moins de 45 jours avant le début du séjour, nous conservons l'intégralité du solde du séjour.
- > En cas de force majeure entraînant l'annulation jusqu'à la veille du départ (accident ou maladie de l'enfant, décès d'un proche, licenciement économique d'un des tuteurs légaux), sur présentations des justificatifs et sur demande de votre part, nous vous remboursons le prix d'inscription à l'exception d'un montant de 30% du coût du séjour.
- > En cas de séjour écourté de votre part pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement ne sera effectué. Tout rapatriement (et accompagnement) effectué en cours de séjour sera entièrement à la charge de la famille.

6. ASSURANCES

Conformément à la législation, Les Voyageurs des cimes est dotée d'une assurance en responsabilité civile professionnelle (MAIF). Chaque participant doit également être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

7. SOINS MEDICAUX

Si votre enfant n'a pas sa carte vitale avec lui, nous avançons les frais médicaux (visite chez le médecin, médicaments). À l'issue du séjour, vous disposez d'un mois pour nous rembourser les frais avancés.

8. RENVOI

En cas d'infraction à la loi, ou si un-e enfant a un comportement dangereux pour sa sécurité ou celle du groupe ou compromet la qualité du séjour, une décision de renvoi pourra être prise à son encontre par l'organisateur-ice. Les frais de retour sont à la charge des responsables légaux. Aucun remboursement ne sera effectué.

9. PERTE ET VOL

Malgré la vigilance des animateur-ices pendant nos séjours, il peut arriver qu'un-e enfant égare ou perde des objets ou des vêtements. Nous ne pourrions en être tenus responsables. Pour limiter les pertes, merci d'inscrire le nom de vos enfants sur leurs effets personnels.

Les enfants n'ont pas besoin d'argent de poche pendant nos séjours, toutefois si vous leur en donnez, nous vous rappelons qu'il en est entièrement responsable.

10. DROIT À L'IMAGE

En inscrivant votre enfant vous acceptez que nous utilisions son image pour alimenter nos plaquettes, notre site internet et autres supports d'information et de communication. Vous acceptez également que les photos du séjour soient envoyées aux familles des autres enfants. Tout refus doit être notifié par écrit avant le début du séjour.

11. DONNEES PERSONNELLES

En conformité avec l'article 3 de la loi "Informatique et libertés" du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant par courrier à l'association.